

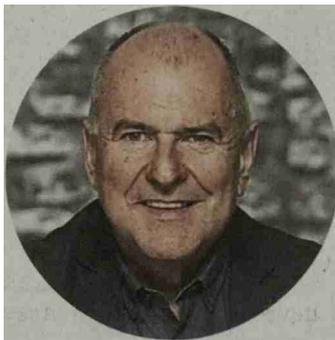


Une installation qui traitera les eaux industrielles et domestiques est en projet à Saint-Aubin

La STEP régionale sur le site Agrico



Appartenant au canton de Fribourg, le site Agrico compte 27 hectares en zone industrielle et 100 hectares en zone agricole. DR-archives



«C'est une chance unique de pouvoir mettre en place ces synergies»

Michel Verdon

« CHANTAL ROULEAU

Broye » Le projet de STEP régionale intercantonale pour la Basse-Broye et le Vully va se greffer à la STEP industrielle prévue sur le site Agrico, à Saint-Aubin. Les futures infrastructures devraient prendre place sur une parcelle du site qui doit notamment accueillir Micarna dès 2025. Cette alternative a été présentée jeudi soir aux onze communes concernées, a appris *La Liberté*. La presse n'était pas conviée à cette rencontre.

Rappelons que la future STEP régionale, dont le coût est estimé à 63 millions de francs, prévoit de remplacer sept installations dont la plupart sont en fin de vie. Les

communes concernées sont, du côté fribourgeois: Belmont-Broye, Saint-Aubin, Delley-Portalban, Gletterens, Courtepin, Grolley et Ponthaux et, du côté vaudois: Avenches, Vully-les-Lacs, Cudrefin et Faoug. La STEP doit traiter au minimum 24 000 équivalents-habitants pour recevoir des subventions fédérales.

«Nous avons d'abord envisagé l'implantation de la STEP à côté d'Agrico, sur un terrain agricole appartenant à l'Etat», informe Michel Verdon, président du comité de pilotage (Copil) pour la STEP et également syndic de Vully-les-Lacs. Le canton de Fribourg s'y est toutefois opposé: il ne serait pas possible de changer l'affectation



de la parcelle pour la mettre en zone industrielle.

Un projet en deux étapes

Pour Agrico, qui prévoit d'accueillir jusqu'à 1600 emplois d'ici 2034, le volume des eaux industrielles à traiter est estimé à 13 000 équivalents-habitants. Les installations de Domdidier, qui traitent actuellement les eaux usées de Saint-Aubin, n'ont pas la capacité suffisante pour accueillir ces volumes en plus.

L'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF), qui s'occupe du développement du site industriel de Saint-Aubin, a donc prévu de créer une STEP industrielle sur le site, indique Corinne Rebetez, responsable coordination et communication de l'ECPF. «En discutant avec les autorités de la région, l'idée est venue de créer des synergies et de mutualiser les infrastructures, ce qui pourrait amener à réaliser des économies d'échelle», précise-t-elle. Le projet de réunir les STEP sur un seul site est donc né. «C'est une chance unique de pouvoir mettre en place ces synergies», renchérit Michel Verdon.

Un bémol: l'ECPF a besoin de la STEP pour 2025, date à laquelle Micarna prévoit de s'ins-

taller. Le projet de STEP régionale, quant à lui, ne devrait pas être prêt avant 2027-2028. Le projet se fera donc en deux étapes. L'ECPF va construire en premier lieu, et à sa charge, sa STEP industrielle, dont le coût est estimé autour des 20 millions de francs. Une fois le projet de STEP régional bien ficelé, les travaux pour celle-ci commenceront. «Ensuite, nous devons négocier avec l'ECPF pour reprendre les installations, car ce sera l'association de communes qui va les exploiter», souligne Michel Verdon. Il ajoute: «L'ECPF deviendra alors fournisseur d'eau à traiter.» Pour l'instant, aucun chiffre n'est articulé pour cette reprise.

Aval des communes

Le projet de STEP régionale doit recevoir l'aval de l'ensemble des communes. Celles-ci devront se prononcer sur les statuts de la future association de la STEP probablement au début 2023. Quelles seront les conséquences si l'une d'entre elles refuse de l'intégrer? «Cela dépend de la commune. Si une petite entité comme Courtepin ou Cudrefin refuse, le projet pourra se faire car nous atteindrons quand

même les 24 000 équivalents-habitants. En revanche, si Avenches, Belmont-Broye ou Vully-les-Lacs dit non, le projet pourrait être remis en question», répond Michel Verdon. Et d'ajouter: «Ce serait alors domageable, puisque les micropolluants ne pourraient être traités. Les installations que l'on prévoit de remplacer ne sont en outre pour la plupart plus en très bon état.»

Pour l'ECPF, les conséquences ne seraient pas dramatiques, assure Corinne Rebetez. «Nous avons de toute façon besoin de la STEP industrielle qu'il y ait ou non une STEP régionale», précise la responsable.

La commune de Saint-Aubin devrait toutefois trouver des solutions pour traiter les volumes supplémentaires non industriels générés par les entreprises. «Il faudrait refaire la STEP de Domdidier, car elle arrive au bout de sa vie», remarque le syndic de Saint-Aubin Michael Willimann. Pour le vice-syndic Didier Schouwey, également vice-président du Copil, il n'y a pas de plan B. «Nous sommes optimistes. Nous nous poserons ces questions s'il le faut le moment venu», fait-il savoir. »

UN SIGNAL POSITIF POUR LES COMMUNES CONCERNÉES

Pour les communes contactées, le projet de STEP régionale sur le site Agrico est positif. Saint-Aubin, qui accueillera les futures installations, y voit une «solution extrêmement intelligente trouvée avec le canton», commente le syndic Michael Willimann. A Belmont-Broye, le syndic Albert Pauchard est aussi de cet avis: «Notre station d'épuration est une vieille dame qui ne correspond plus aux normes actuelles. La solution de la régional-

sation est la plus idéale possible», indique l'élu. Selon lui, l'investissement, même s'il est important, en vaut la peine. «Nous aurons ainsi un outil performant répondant aux exigences de protection des eaux.»

Du côté d'Avenches, on salue l'intégration de la STEP au plan d'affectation cantonal (PAC) d'Agrico. «Nous étions moins d'accord avec le projet qui prévoyait la construction sur des terrains agricoles, mais maintenant c'est très

bien», souligne le syndic Gaetan Aeby. Le Parlement avenchois avait pourtant donné un signal négatif en décembre 2020 en portant le vote sur les statuts de la future association intercommunale. «Nous ne sommes pas réticents au regroupement. Nous avons seulement besoin que certains éléments soient précisés, notamment concernant les coûts, pour pouvoir nous prononcer», assure l'élu. CR